

Conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 11
Nombre de votants : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 03 septembre 2026
(Date de convocation : 28 août 2026)

Délibération N° 20260903-09

Le trois septembre deux mille vingt-six à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Campan, en séance publique, sous la présidence de M. Alexandre Pujo-Menjouet, Maire,

Étaient présents :

Alexandre PUJO-MENJOUET, Dominique BORGELLA-ADJUDANT, Aurore VILLE, Thibaut MAURIN, Sarah LAGUERRE, David LAFFAILLE, David MAPPA, Mélissa PUJO-MENJOUET, Jean-François RABAUD, Viviane TORNE, et Marie VIDAL, formant le quorum des membres en exercice.

Étaient absents :

Sylvain SALIGOT donnant procuration à Alexandre PUJO-MENJOUET, Stephen GAYE-METOU donnant procuration à Sarah LAGUERRE, Etienne LAY donnant procuration à Thibaut MAURIN, Sarah GRANDSIMON donnant procuration à Dominique BORGELLA-ADJUDANT.

Objet : VENTE LOCAL MEDECINS

Vu l'article L 2122-21 du code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire explique les médecins dont le cabinet est situé rue Coulaou souhaitent acquérir le local attenant pour la création de nouveaux cabinets médicaux pour accueillir un 3ème ou un 4ème médecin et un espace dédié aux remplaçants et d'accueil d'internes. L'enjeu est de pouvoir répondre à l'ensemble des demandes de prise en charge avec un élargissement de leur patientèle. Toute en structurant leur accueil avec un secrétariat.

Le bien a été estimé au prix de 24 000€ par Les Domaines.

Le Conseil Municipal après délibération et à l'unanimité :

- **Article unique :** accepte de vendre le local situé rue Coulaou au prix de 24 000€ aux médecins déjà en activité.

Date affichage : 12/09/2026

Fait pour extrait conforme
Le Maire
Alexandre Pujo-Menjouet

